

EXTRAIT

du procès-verbal du Conseil Communal de La Sarraz
Séance du 1er mai 2014

Présidence : Jean Hubert, président

LE CONSEIL COMMUNAL DE LA SARRAZ

- vu le préavis no 3/2014 relatif à une demande de crédit de Fr 120'000.- pour le renouvellement de l'équipement WIFI des collèges des Guébettes et des Vignettes à La Sarraz,
- ouï le rapport de la Commission chargée d'étudier cette affaire,
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

DECIDE

- d'autoriser la Municipalité à poursuivre les démarches en vue de cette réalisation,
- de lui accorder un crédit de Frs 120'000.- à cet effet,
- de prélever cette somme sur les fonds propres et disponibilités financières de la Commune, avec amortissement sur la provision « Fonds routes et bâtiments » 2820.01 de Frs 120'000.--

Ainsi délibéré en séance du 1 er mai 2014

Le Président :
Jean Hubert

la secrétaire :
Isabelle Chevalier

Extrait conforme, l'atteste, la secrétaire